

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 307 Approfondissement disciplinaire			
Code	SOAS3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Frédéric VANLERBERGHE (frederic.vanlerberghe@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Frédéric VANLERBERGHE (frederic.vanlerberghe@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Jérémy THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B07E	Sociologie de la famille	24 h / 2 C
-----------	--------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B07F	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C
-----------	---------------------------------------	------------

SOAS3B07G	Approfondissement en droit	30 h / 2 C
-----------	----------------------------	------------

SOAS3B07H	Questions spéciales de santé mentale	30 h / 2 C
-----------	--------------------------------------	------------

SOAS3B07I	Insertion socio-professionnelle	30 h / 2 C
-----------	---------------------------------	------------

+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B07I	Insertion socio-professionnelle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B07W	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B07X	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B07Y	Questions spéciales de santé mentale	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B07A	Questions spéciales de sociologie de la famille	28 h / 2 C	
SOAS3B07B	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	
SOAS3B07C	Questions spéciales de sociologie de la jeunesse	28 h / 2 C	
SOAS3B07D	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B07E	Sociologie de la famille	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B07F	Santé psychologique et Travail Social	20	
SOAS3B07G	Approfondissement en droit	20	
SOAS3B07H	Questions spéciales de santé mentale	20	
SOAS3B07I	Insertion socio-professionnelle	20	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B07I	Insertion socio-professionnelle	20	(opt.)
SOAS3B07W	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B07X	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B07Y	Questions spéciales de santé mentale	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B07A	Questions spéciales de sociologie de la famille	20	
SOAS3B07B	Questions spéciales de droit	20	
SOAS3B07C	Questions spéciales de sociologie de la jeunesse	20	
SOAS3B07D	Questions spéciales de philosophie politique	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Santé psychologique et Travail Social			
Code	18_SOAS3B07F	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

En fin de formation, l'étudiant, à travers l'activité, est invité à réfléchir au positionnement du travailleur social dans sa confrontation aux situations de crise et sur le sens de cette intervention pour l'usager et pour lui-même.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Se positionner dans la relation d'aide
- Acquérir une habilité de niveau confortable et efficace
- Intégrer les attitudes de protection face aux burnout
 - Adopter une attitude relationnelle bientraitante pour le client et pour soi-même.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les concepts suivants sont revisités pour en affiner l'usage

- Les jeux psychologiques
- Le scénario
- Les méconnaissances
- Le transfert et contre-transfert

Démarches d'apprentissage

Expérimentation par la pratique des notions du programme via des illustrations, de situations amenées par les étudiants-apprenants, des jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence régulière au cours

Interactivité constante entre le groupe et l'enseignant

Le travail en groupe restreint

Sources et références

Manuel d'AT de Stewart& Jaines, Mardaga

L'AT de Agnès Leguernic, Marabout

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Faire le lien entre les points théoriques et leur utilisation concrète dans le travail social. Examen oral vérifiant le niveau d'intégration des aspects théoriques et pratiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement en droit			
Code	18_SOAS3B07G	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiants, invités à travailler en « équipe », la possibilité d'approfondir de façon transversale les différents cours de droit étudiés précédemment.

Il permet également d'aborder de nouvelles matières juridiques, matières parfois abordées en stage mais qui n'ont pas fait l'objet d'un cours magistral particulier, et qui sont susceptibles d'apporter une plus-value à la formation.

Il permet enfin de comprendre et d'utiliser les techniques juridiques plus spécifiques utiles pour l'assistant social lorsqu'il doit faire le lien entre l'usager et les acteurs du monde judiciaire (avocats, huissier de justice, greffier, BAJ, etc...)

Les objectifs du cours sont :

- Se familiariser avec la procédure civile et la procédure pénale
- Mettre en application et en perspective les principes juridiques et les dispositions légales
- S'approprier des matières théoriques non encore étudiées précédemment principalement axées sur la procédure.
- Approfondir des prérequis
- Développer l'apprentissage coopération par le travail et la réflexion en équipe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie apportée au cours 1.4;1.5
- Analyser des questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles est confronté l'assistant social 5.1
- Résoudre une situation problème en mettant au travail les ressources acquises tout au long du cursus : diagnostic, recherche de sens et résolution 5.4;6.2
- Dépasser les conflits sociocognitifs en s'attachant à apporter une solution unique pour l'équipe lors de l'examen en groupe. 3.5
- Verbaliser ses processus mentaux en apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'usager. 1.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel approfondi des principes et de l'organisation judiciaire

Approfondissement de notions juridiques liées à la procédure.

Analyse et étude de questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles l'assistant social est confronté (aide juridique et assistance judiciaire, procédures autour de la saisie, cession, règlement collectif de dettes, procédure d'asile, procédure civile, procédure pénale)

Démarches d'apprentissage

Approche par situation problème

Apprentissage par la participation

La démarche (approche plus ou moins magistrale) peut varier en fonction du nombre d'étudiants inscrits au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours
- être en possession de ses « outils » (législation, module préparatoire...)
- à travailler en groupe
- à vérifier après chaque module que la matière est comprise et que ses notes sont en ordre

Il ne sera donné aucune explication par mail

Sources et références

Droits quotidiens www.droitsquotidiens.be

Les différents cours de droit du cursus

la législation relative à la matière abordée qui peut être téléchargée

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, législation, module préparatoire

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2

Examen écrit en groupe (le nombre varie en fonction du nombre d'inscription avec un minimum de 2 étudiants et un maximum de quatre étudiants tirés au sort).

Un seul questionnaire par groupe. Les étudiants doivent se concerter et se mettre d'accord sur une seule solution à présenter à « l'usager » de façon claire, précise et rigoureuse.

Les étudiants peuvent se munir de toute législation utile et des annexes référencées au cours oral. La législation peut être soulignée, divisée en sections à l'aide de post-it mais ne peut pas être annotée.

Les notes de cours et le corrigé des casus ne peuvent pas être utilisés à l'examen.

L'évaluation portera sur l'examen écrit en groupe pour une pondération à 100%.

Q3 : Même modalités et critères qu'en première session MAIS l'examen écrit est individuel **pour une pondération à 100%**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de santé mentale			
Code	18_SOAS3B07H	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'AA « Question spéciale de santé mentale » comprend deux volets :

Volet 1 : Titulaire : Monsieur Haesevoets

À partir d'un support médiatique choisi, les étudiants dégagent une thématique et font une micro-recherche théorico-clinique ciblée, de nature psychologique, en choisissant une des approches de la psychologie moderne, ou d'une discipline connexe (comme fil conducteur de leur analyse psychologique).

Volet 2 : Titulaire : Madame Kayaert

Ce volet méthodologique sera proposé sous forme de séminaires.

Le cœur de la démarche se situera dans la rencontre avec des lieux, des équipes, des intervenants dont les missions se concentrent sur l'accueil de la personne en souffrance psychique.

Des moments d'approfondissements théoriques et méthodologiques seront proposés.

La question : « Quelle hospitalité pour la folie ? » sera posée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

- Acquérir des connaissances spécifiques par lui-même, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la psychologie (1.4, 3.5)
- Promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine de la psychologie (1.4, 3.5),
- Approfondir une thématique particulière de la psychologie (4.2, 4.3)
- Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions (familles, groupes, entreprises, institutions, réseaux, société, communauté, etc.) (5.1, 5.2, 5.3),

2. Comprendre :

- Appréhender les processus psychologiques qui se dégagent de la problématique étudiée (4.2, 4.3)

3. Analyser et mettre en réflexion :

- Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir (4.3, 5.4, 6.2),
Établir des liens entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychologique (4.1)

- Mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible (3.2, 3.3, 4.1),

4. Evaluation :

- Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de traitement psychologique et d'orientation médicopsychosociale (4.1, 4.2, 6.2),
- Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale,
- Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel (3.1, 3.2, 3.3, 6.2),
- Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance (2.3, 5.1, 5.2, 5.3),
- Intervenir de manière réfléchie, rigoureuse et critique (2.1, 3.3, 4.4),
- Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession (4.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour le volet 1, le contenu est réalisé et apporté par les étudiants eux-mêmes qui s'approprient un savoir-cible spécifique, soulevant divers questions,... qu'ils transmettent ensuite à leurs pairs.

Démarches d'apprentissage

Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à s'approprier un savoir spécifique tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

- Recherche sur Internet ou à partir d'autres médias
- Repérages théoriques et approche interactive
- Illustration de la théorie au moyen d'exemples cliniques
- Analyse de cas : se référer aux expériences de stage
- Partages d'expériences, communication, discussion et échanges de points de vue

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemples thématiques

Accompagnement pédagogique

Sources et références

Chaxel Sophie, Fiorelli Cécile, Moity-Maïzi Pascale. Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action, Revue *Interrogations* ?, N°17. L'approche biographique, Janvier 2014.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Vidéogramme comprenant des témoignages
- Documents, brochures, ouvrages (comme compléments théoriques)
- Références bibliographiques, lectures complémentaires, ouvrages de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

Volet 1 : Titulaire : Monsieur Haesevoets

Etant donnée la méthode pédagogique choisie par l'enseignant, la présence aux séminaires est obligatoire.

Evaluation 1ère session :

1. A partir d'une question de psychologie, élaborer un travail personnel en équipe de 3-5 étudiants, écrit sur base d'un thème spécifique, suivant un esprit critique/diverses réflexions,... Etablir des liens avec 2 ou 3 questions théoriques développées, quelques hypothèses de travail concernant l'intervention psychosociale >> 5-10 pages
2. Chaque équipe présente son travail au reste du groupe
L'évaluation qualitative concerne différents éléments : le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire (pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour le thème, questionnement, ...), la qualité du travail écrit, la présentation orale, la restitution et la participation interactive avec le groupe. Etant donné la méthodologie pédagogique de ce cours (interactivité, implication personnelles, travaux de groupe, micro-recherche accompagnée et participation), la présence des étudiants est obligatoire. (pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour le thème, questionnement, ...), la qualité du travail écrit, la présentation orale, la restitution et la participation interactive avec le groupe

Evaluation 2ème session :

En cas de force majeure, l'étudiant qui n'a pas respecté les conditions énoncées doit remettre un travail de synthèse en relation avec les outils proposés et les thématiques développées. Ce travail fait ensuite l'objet d'une entrevue évaluative.

Volet 2 : Titulaire : Madame Kayaert

Etant donnée la méthode pédagogique choisie par l'enseignant, la présence aux séminaires est obligatoire.

L'évaluation sera orale et reposera tant sur les notes de cours que sur les rencontres et visites réalisées durant les séminaires. A partir de 2 absences aux séminaires, l'évaluation comprendra la réalisation d'un travail supplémentaire et spécifique dont les Consignes seront précisées par l'enseignante.

La note finale de cette activité d'apprentissage (100%) sera obtenue par l'addition des notes attribuées à chacun des volets (50% pour le volet 1 et 50% pour le volet 2).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50	Trv	50
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	50

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Insertion socio-professionnelle			
Code	18_SOAS3B07I	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Frédéric VANLERBERGHE (frederic.vanlerberghe@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est donné en cotutariat (Frédéric VANLERBERGHE pour la partie 1 et Bruno HAUTENNE pour la partie 2).

La première partie du cours porte sur les enjeux présents dans le secteur de l'ISP (Insertion Socioprofessionnelle). Il s'agira de comprendre les dynamiques des politiques d'insertion et leurs influences sur les institutions et sur la situation des demandeur.euse.s d'emploi.

La deuxième partie s'adresse aux étudiants sur le point de terminer leurs études et d'entrer sur le marché du travail. Elle a donc comme objectif de les sensibiliser à cette nouvelle expérience de vie en les préparant concrètement aux entretiens d'embauche en développant une fine compréhension des attentes des recruteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Partie 1

Appréhender les enjeux liés au futur décret sur l'accompagnement

Comprendre le rôle et les interrelations entre les différents acteurs de l'ISP

Fournir une lecture critique des politiques d'emploi et des indicateurs utilisés

Partie 2

Repérer les éléments clés et pertinents dans les offres d'emploi pour en faire des atouts

Rédiger une lettre de motivation

Réaliser un CV en adéquation avec les attentes et les besoins des recruteurs

Se préparer pratiquement à l'entretien d'embauche (comprendre les attentes tacites derrière des questions anodines, préparer son accroche au début de l'entretien, apprendre à rassurer les inquiétudes des recruteurs, augmenter son capital sympathie et apprendre à créer le lien, développer sa rhétorique, apprendre à argumenter, éviter les pièges de communication, poser des questions utiles qui servent sa candidature, etc.)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1

Analyse de statistiques (taux d'emploi, taux d'activité, taux d'insertion, ...) issues de rapports du Forem, de l'ONEM, de l'OCDE,...

Découverte des dispositifs de mise à l'emploi

Mise en évidence des concepts d'activation, d'individualisation, d'employabilité et de la notion d' "Etat social actif".

Partie 2

Analyse d'offres d'emploi et d'examens de recrutement

Présentation et examen de CV et de lettres de candidature

Exercices concrets d'entretien d'embauche (techniques de communication et stratégies adaptées aux entretiens d'embauche)

Démarches d'apprentissage

Partie 1

Utilisation de documents officiels (rapport d'activités, décret,...)

Alternance de moments plus ex-cathedra et d'autres plus interactifs

Constitution d'un portefeuille de lecture

Partie 2

Démarche d'apprentissage concrète incorporant moments brefs de théorie et mises en pratique sous forme d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Parties 1 et 2

Questions/réponses

Participation active

Sources et références

Partie 1

Auteurs de référence : Cédric LETERME, Thierry DOCK,...

Revues de référence : L'ESSOR, Le Journal de l'alpha, ...

Partie 2

Sites internet du Forem, de l'Onem, des Organisations syndicales, des Mutualités, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Partie 1

Documents divers, sites internet relatifs à l'Insertion socioprofessionnelle, ...

Partie 2

Documents divers, sites internet en lien avec le marché du travail, modèles de CV et de lettres de candidature, modèles de questions-types et d'examens d'embauche, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partie 1

Présence et participation aux activités pédagogiques

Travail de groupe portant sur la présentation et l'analyse d'une institution ou d'un dispositif (CISP, MIRE ou autre).
Une grande partie de la préparation sera organisée pendant les cours

Partie 2

Participation aux activités pédagogiques.

Réalisation d'un travail écrit comprenant la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.

La note finale de cette activité d'apprentissage (100%) sera obtenue par l'addition des notes attribuées à chacune des parties (50% pour la partie 1 et 50% pour la partie 2).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation de Q3, seule la partie en échec (partie 1 ou partie 2) est à représenter, la partie 1 pouvant faire l'objet d'un entretien sur base d'un travail individuel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).